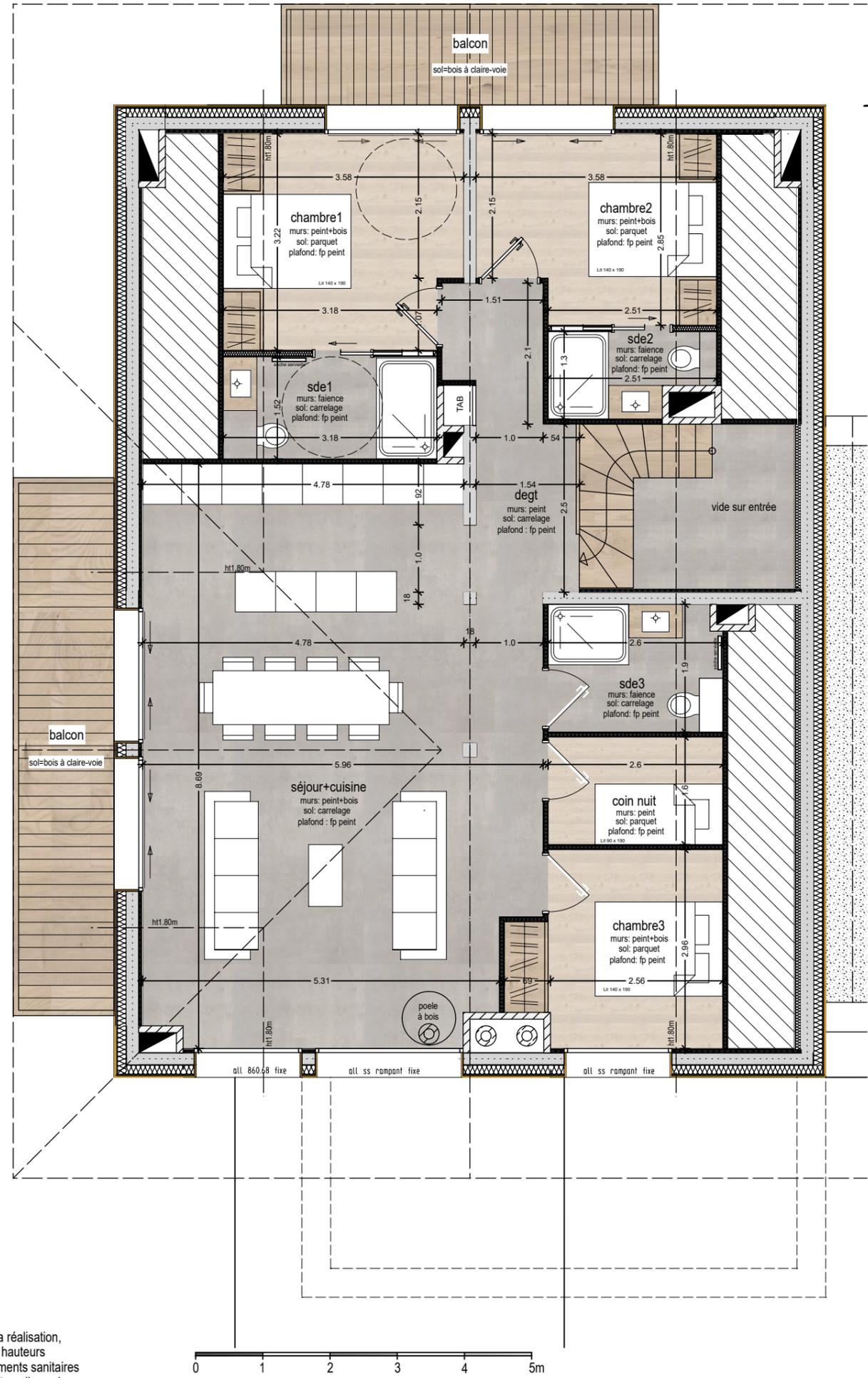
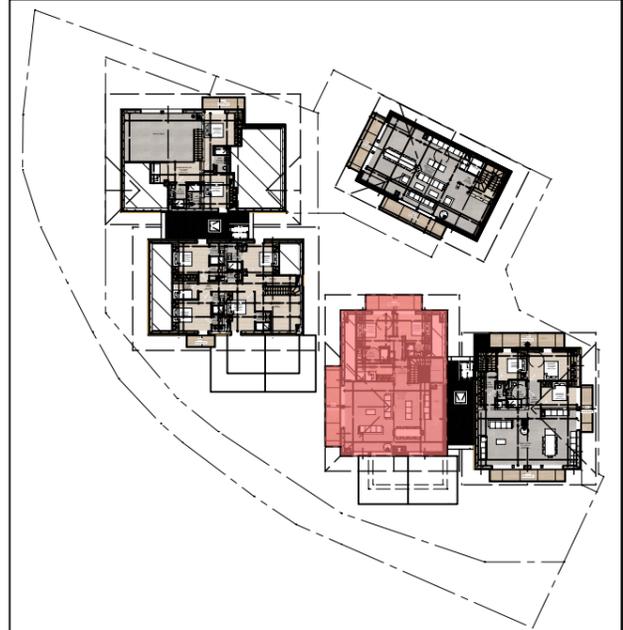


APPARTEMENT L6
T4+ / 92.4M²
+16.3M² <1.80m



APPARTEMENT L6	T3+ DUPLEX
ENTREE	6.1 M ²
WC	1.3 M ²
1er ETAGE APPMT L6	7.4 M²
PIECE DE VIE	41.6 M ²
CHAMBRE 1 + SDE1	13.1 M ²
CHAMBRE 2 + SDE2	10.1 M ²
CHAMBRE 3 + SDE3	10.2 M ²
COIN NUIT	3.0 M ²
DEGAGEMENT	7.0 M ²
COMBLES APPMT L6	85.0 M²
SURFACE APPMT L6	92.4 M²
surf<1.80m	16.3 M ²
SURFACE BALCONS	20.4 M²



Cathy Pra-Letry ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Rénovation
 Place de Venosc 38860 LES DEUX ALPES
 Tel 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14
 contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPORT
 Lotissement
 Lieu-dit : Les Gorges
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	Type de plans	PLAN DE COMMERCIALISATION CHALET13 1er ETAGE / COMBLES APPARTEMENT LILLEHAMMER6
DCE	TMA	
Echelle	Date	
1/75	2023.08.10	

" Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et leur positionnements. Les surfaces et hauteurs indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombres et en dimensions. Les emplacements des équipements ménagers et ameublements sont indiqués à titre indicatif et ne peuvent être exigés au titre de la livraison du bien "

Tous dessins, projets ou plans établis par l'agence CPL ARCHITECTES sont et demeurent sa propriété exclusive et ce, qu'il soit donné suite ou non aux contrats pour la réalisation desquels ils ont été établis. Le projet ainsi que les dessins sont protégés par les dispositions des articles L 511-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de faire sanctionner toute utilisation des projets et dessins établis par ses soins, sans son accord écrit préalable ainsi que toute contrefaçon ou imitation.